

# Le Centre Communal d'Action Sociale " Monique Culié "



## Définition

### Qu'est ce qu'un CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal. Il dispose d'une personnalité juridique propre qui le distingue de la commune.

### Quel est son rôle ?

Il a 3 fonctions principales :

- \* la mise en œuvre d'une politique d'action sociale locale (prévention, développement d'un réseau d'aide, habitat, éducation, santé, orientation vers l'emploi...),
- \* l'établissement des dossiers d'aide sociale,
- \* la coordination de l'action sociale : partenariat entre différentes structures ou institutions sociales.

### Quelle est son organisation ?

Le Conseil d'Administration est composé :

- \* d'un Président : Etienne Thibault
- \* d'un Vice-président élu par le Conseil d'Administration
- \* de 4 conseillers municipaux
- \* de 4 membres nommés oeuvrant dans l'action sociale d'un membre désigné par le Maire.

### **Qui me renseigne ?**

- \* une conseillère en économie sociale et familiale,
- \* une assistante sociale,
- \* un adjoint administratif,
- \* un agent d'accueil.

### **Où est-il situé ?**

Depuis le 8 octobre 2007, un bâtiment à vu le jour sur le boulevard Jean Jaurès. Il héberge le CCAS, les activités du Centre Social, l'Espace Famille, l'accompagnement à la scolarité, les permanences administratives extérieures et le Relais Assistantes Maternelles.

## **Missions**

### **Lutte contre les exclusions**

- \* accès au Revenu de Solidarité Active (RSA)
- \* accès aux aides légales : Fond de Solidarité Logement, Fond de Solidarité Énergie, Aide Sociale à l'hébergement et services ménagers, Couverture Maladie Universelle
- \* accès aux dossiers de la Maison Départementale des Personnes Handicapées : carte d'invalidité, macaron, reconnaissance travailleur handicapé, allocation adulte handicapé...
- \* aide alimentaire

### **Maintien à domicile**

- \* instruction des dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- \* télé assistance 31 : service gratuit d'assistance à domicile pour les personnes âgées de 60 ans et plus, par le biais d'une « télé-alarme »
- \* mise en place du plan canicule
- \* portage des repas

### **Accompagnement à la scolarité**

Le Comité Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) permet d'accompagner une trentaine d'élèves des écoles primaires de Revel. Il se déroule le lundi et jeudi de 16h30 à 18h. Les bénévoles et l'assistante sociale proposent une méthodologie de travail et un projet pédagogique adaptés à chaque enfant, en lien avec les enseignants et les familles. Le CLAS bénéficie :

- \* d'un agrément et de moyens financiers versés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Garonne,

\* d'un partenariat avec l'éducation nationale.